



**CENTRE D'ÉTUDES
JACQUES GEORGIN**

Le Centre d'Études Jacques Georgin est un centre d'éducation permanente reconnu par la Fédération Wallonie Bruxelles

ASBL Centre d'Études Jacques Georgin, 127, chaussée de Charleroi, 1060 Bruxelles

N° entreprise 0412.759.942.

RPM: Tribunal de l'entreprise francophone de Bruxelles.

BE30 7320 3232 6111

Note d'analyse 5-2023 du Centre d'Études Jacques Georgin
Par Christophe VERBIST, Directeur du Centre d'Études Jacques Georgin
Le 13 juin 2023

Introduction

La présente note d'analyse constitue la synthèse du colloque co-organisé par le CEG et le groupe DÉFI du Parlement bruxellois le 11 avril 2023 et ayant pour thème “La langue porteuse d'enjeux politiques” qui comprenait deux communications relatives d'une part à la politique linguistique menée au sein des institutions européennes et d'autre part à l'emploi des langues dans l'espace public au sein de la Région bruxelloise.

Le CEG renoue avec un thème institutionnel qui lui est cher et qui entend mettre en évidence le fait que l'usage des langues au sein d'une institution ou d'un territoire fait clairement sens et a des implications en termes d'influences politiques mais également auprès des citoyens.

Les députés Jonathan de Patoul et Christophe Magdalijs étaient les organisateurs de la soirée au niveau du groupe DÉFI du Parlement bruxellois.

Accueil par Charles Etienne Lagasse, président du centre d'études Jacques Georgin

En Belgique, lorsque l'on évoque des questions de langue, la politique n'est pas loin. Toute l'histoire de Belgique est parsemée de questions relatives aux langues. Quelques décennies après la création de la Belgique, il y avait déjà des revendications et, dans ce long parcours, je m'attache à une date : 1932.

A ce moment-là, la loi instaure l'unilinguisme en Flandre et en Wallonie pour l'essentiel, conserve un statut bilingue pour Bruxelles et pour les institutions nationales.

Bruxelles, c'est la capitale de la Belgique, c'est la capitale de la Fédération Wallonie-Bruxelles, elle a été décrétée capitale de la Flandre, c'est une capitale européenne, on peut dire la capitale européenne et c'est aussi une Région au service de ses populations qui exercent leurs droits et leur devoir démocratique.

Ce soir, nous allons parler de Bruxelles et plus particulièrement en retenir deux dimensions qui seront évoquées par deux intervenants de qualité et avertis sur la question : Bruxelles en tant que capitale européenne et Bruxelles en tant que Région, Région de 1.200.000 habitants dont 90% ont déclaré vouloir s'exprimer en français.

On l'a dit, on l'a répété, l'avenir du français dans le monde dépendra en bonne partie du statut du français dans les institutions européennes.

Le jour où les peuples de la Francophonie, en particulier ceux de l'Afrique, entendront sur les ondes que l'Europe s'exprime en anglais, ils se diront que les décennies qui les ont mises à s'insérer, apprendre la langue et la culture française ne leur auront servi à rien.

Sur le plan juridique pourtant les langues européennes sont totalement sur le même pied d'égalité : c'est le premier règlement de la Communauté Économique Européenne (CEE) qui suit la conclusion du Traité de Rome, le règlement n°1 de juillet 1958 qui établit le statut des langues.

Toutes les langues ont le même statut mais dans les faits, il faut reconnaître qu'avec les élargissements et surtout depuis 1995, avec l'Autriche, la Suède, la Finlande et puis les pays d'Europe centrale et orientale, l'anglais a pris une place de plus en plus déterminante. Et Wallonie-Bruxelles International qui est l'agence des relations internationales pour la Communauté Française, la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Région Wallonne et la COCOF qui ont signé des accords avec le Luxembourg, avec la France, avec l'organisation de la francophonie pour préparer les pays candidats à entrer et à se former en français.

Des centaines de diplomates et de fonctionnaires ont suivi des cours de français des relations internationales ; mais cela n'a pas suffi. Malgré le Brexit, c'est paradoxal, l'anglais a conservé un statut tout à fait déterminant. La langue de l'Europe ce n'est pas l'anglais, ce n'est pas le français, c'est la traduction, c'est l'interprétation.

Et pour évoquer cette question, nous avons fait appel à une personne qui est très qualifiée pour nous en parler, c'est madame Olga Kosmidou qui est l'ancienne Directrice générale de la DG de l'Interprétation et des Conférences du Parlement européen qui a été professeure d'interprétation en Grèce et qui a été co-fondatrice de plusieurs réseaux européens dans le domaine de l'interprétation.

L'autre sujet, c'est Bruxelles, une Région au service de ses habitants; qui, je le répète, dont la toute grosse majorité de la population a décidé de s'exprimer en français.

Ici également le statut des langues est très précis. C'est essentiellement la législation de 1963 qui met sur pied d'égalité le français et le néerlandais, deux langues nationales et répartit les fonctions administratives et politiques selon des quotas qui sont aujourd'hui disproportionnés par rapport au volume des affaires traitées et par rapport à la situation socio-démographique de la population.

A cela s'ajoute le fait que depuis quelques années, dans la communication des autorités politiques, une troisième langue intervient, à savoir l'anglais et cette sorte d'anglomanie qui vient s'inscrire dans le paysage urbain.

L'anglais qui prédomine dans le secteur privé à Bruxelles doit être analysé sous l'angle de la défense du consommateur mais en ce qui concerne la communication des autorités publiques qui se parent de l'argument de multiculturalisme, nous sommes face à une pratique qui vise à réduire la place du français dans la société bruxelloise.

Cette politique est naïvement admise par des citoyens qui disent "pourquoi pas une langue de plus à Bruxelles?", car effectivement il y a beaucoup de communautés étrangères, Bruxelles étant l'une des villes les plus cosmopolites au monde. Je dis naïvement parce que cette politique est triplement problématique.

Premièrement, elle pose un problème démocratique parce que ce n'est pas une langue nationale, inscrite dans les lois sur l'emploi sur l'emploi des langues en matière administrative.

Deuxièmement, cela induit un problème culturel car petit à petit, on fait tomber des pans du village culturel de Bruxelles, hautement symbolique. Ainsi, la dénomination "Heritage days" pour désigner les journées du patrimoine à Bruxelles implique une "marque" différente à Bruxelles et en Wallonie.

Enfin, cela traduit un problème social parce que pour toute une série de populations défavorisées à Bruxelles, l'anglais, c'est la 4ème voire la 5ème langue, car ils éprouvent déjà à pratiquer voire s'initier à nos langues nationales, en plus de leur langue maternelle et donc on accentue la fracture sociale.

Pour évoquer cette question éminemment actuelle, nous avons fait appel à un autre intervenant bien choisi, Jean-Paul Nassaux qui est historien, et est licencié en sciences administratives et qui a publié de fort nombreux textes et articles sur les institutions bruxelloises,

Il est collaborateur au CRISP et vient de publier un article qui a fait du bruit dans les Cahiers de Psychologie Politique, sous le titre « Le recul de la Francophonie »; il sera notre second intervenant.

Je cède la parole sans plus attendre à Madame Olga Kosmidou, et remercie le groupe DÉFI du Parlement bruxellois, en la personne de Jonathan de Patoul pour son accueil.

Multilinguisme au sein des Institutions européennes: mythe ou réalité ?

Par Madame Olga Kosmidou, ancienne Directrice générale à la DG de l'Interprétation et des Conférences du Parlement européen.

Je voudrais tout d'abord remercier Monsieur Lagasse et le Centre GeorGIN de m'avoir invitée même si Monsieur Lagasse a déjà évoqué une grande partie de ce que j'allais dire.

Mais ce qu'il a dit me donne le ressenti d'être comme un prêtre parlant à une église de convertis. Je ne dois convaincre personne ici.

Je crois que ce que nous vivons ici, à Bruxelles, la deuxième ville cosmopolite au monde après Dubaï, est une régression de la démocratie sur le plan du multilinguisme au sein des institutions européennes.

J'aborderai en premier lieu le cadre juridique du multilinguisme au sein des institutions européennes.

Je procéderai ensuite à un bref rappel historique, au regard des adhésions qui ont amené à la situation d'aujourd'hui. Je vous parlerai ensuite de la réalité au sein de chaque institution de l'Union Européenne.

Je terminerai par les contre-arguments et les solutions possibles aux constats dressés.

1. Cadre juridique

Comme Monsieur Lagasse l'a dit, le tout premier règlement adopté par la Communauté Européenne à l'époque, le règlement numéro 1 de 1958, concernait les langues, le régime linguistique de l'Union Européenne.

Par la suite, l'article 24 et 342 du Traité de Lisbonne, l'article 3 et 57 du Traité sur l'Union européenne, les articles 21 à 22 de la Charte des droits fondamentaux de l'Union Européenne qui interdisent la discrimination fondée entre autres sur la langue et disposent que l'Union Européenne respecte la diversité linguistique, ont complété l'arsenal normatif circonscrivant la politique linguistique au sein de l'Union Européenne.

D'ailleurs, le moteur de l'Union Européenne n'est pas « *uni dans la diversité* » et comme Monsieur Lagasse l'a rappelé, la langue de l'Europe est la traduction.

Le règlement intérieur du Parlement Européen dans son article 25, paragraphe 9 articles 32, paragraphe 1, article 167-168, article 180 paragraphe 6, article 203-204-205, article 208

paragraphe 9, article 226 paragraphe 6, l'annexe 4.7 stipule que le Parlement est obligé de respecter le multilinguisme et permet l'utilisation des 24 langues officielles qui ont été déterminées par l'acte d'adhésion de chaque Etat membre.

Évidemment par courtoisie, une langue non-officielle peut venir s'ajouter lorsqu'un chef d'Etat prend la parole devant la plénière du Parlement Européen.

Le cadre juridique protège donc le multilinguisme.

2. Rappel historique

Il est sans doute opportun d'analyser comment on en est arrivé à 24 langues officielles. D'abord, il convient de préciser que les langues officielles sont définies lors de l'adhésion d'un pays à l'Union Européenne. Chaque pays, au moment de son adhésion, consacre la langue officielle qu'il entend adopter.

Les six pays fondateurs en 1957, lors de la signature du Traité de Rome, ont déterminé 4 langues officielles. Pourquoi quatre langues ? Parce que le Grand-Duché du Luxembourg n'a pas demandé que le luxembourgeois devienne une langue officielle. Quatre langues officielles nous donnent 12 combinaisons linguistiques: j'insiste d'ores et déjà sur le nombre de combinaisons linguistiques car cela constitue un argument de difficulté administrative invoquée pour ne pas utiliser toutes les langues. Cela donne 12 combinaisons car chacune des quatre langues doit être traduite et à interpréter dans les 3 autres.

Le premier élargissement de l'Europe des six pays fondateurs, en 1973 avec trois pays supplémentaires (Royaume-Uni, Irlande et Danemark) ajoute deux langues officielles.

Pourquoi seulement deux langues ? Parce que les Irlandais, à l'époque, ont demandé que le gaélique, qui est la deuxième langue du pays, soit une langue uniquement pour traduire les traités uniquement. Nous passons à ce moment à 6 langues officielles (anglais et danois) et celles-ci nous donnent 30 combinaisons linguistiques.

Vous constatez donc que l'ajout de deux langues entraîne le passage de 12 combinaisons linguistiques à 30 combinaisons, ce qui constitue une progression significative.

Le deuxième élargissement en 1981 qui voit l'adhésion de la Grèce, nous oblige alors à compter dix pays et une langue de plus, c'est-à-dire sept langues au total, ce qui donne 42 combinaisons linguistiques.

Le troisième élargissement en 1986 fait adhérer l'Espagne et le Portugal, soit 12 pays, 9 langues désormais et 72 combinaisons linguistiques.

Avec le quatrième élargissement en 1995 (la Suède, la Finlande et l'Autriche) on dénombre 15

pays et 2 langues additionnelles car pour l'Autriche, c'est l'allemand qui existait déjà. Donc, avec cet élargissement, nous arrivons à 15 pays et à 11 langues soit 110 combinaisons linguistiques.

Le 5ème élargissement en 2004, qui est plus connu dans le jargon comme le Big Bang, car ce ne sont pas moins de 10 pays qui ont adhéré en même temps (Chypre et Malte adhèrent à l'UE aux côtés de 8 pays d'Europe centrale et orientale — Tchéquie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Slovaquie et Slovénie) nous amène à 25 pays, 9 nouvelles langues additionnelles (étant donné que Chypre est rentré uniquement avec la partie sud, où le grec était déjà langue officielle avec l'adhésion de la Grèce en 1980).

Nous en sommes à 25 pays, 20 langues et 380 combinaisons linguistiques.

Entretemps, l'Irlande, qui avait adhéré souvenez-vous, on vient de le dire avec uniquement l'anglais, demande que le gaélique devienne langue officielle après une période probatoire pour qu'il y ait des solutions administratives on accepte juridiquement que la gaélique devienne la 21ème langue officielle, ce qui entraîne 420 combinaisons linguistiques.

En 2007, le 6ème élargissement a lieu, avec 2 pays (la Roumanie et la Bulgarie) nous avons 27 pays plus 2 langues officielles, donc 23 langues officielles, 506 combinaisons linguistiques.

Et le dernier en date, l'élargissement en 2013, avec la Croatie, fait que nous en sommes à 28 pays, 24 langues, 552 combinaisons linguistiques.

En 2020, survient le Brexit, le retrait d'un pays ne signifiant pas une langue en moins. Rappelons-nous que le Grand Duché du Luxembourg n'avait pas demandé que sa langue devienne langue officielle.

Après le Brexit, Malte et l'Irlande se retrouvent de facto avec deux langues officielles puisque il y a le maltais pour Malte comme langue officielle et le gaélique pour l'Irlande mais en plus, il y a l'anglais.

L'anglais représente désormais, après le Brexit, seulement 1% de la population de l'Union Européenne qui la pratique comme langue maternelle, demeure donc une langue officielle et une langue travail tant que le Conseil de l'Union européenne ne se prononce pas à l'unanimité pour la retirer.

Voilà où nous en sommes actuellement à savoir plus de 550 combinaisons linguistiques.

Permettez-moi d'interroger les politiques présents dans la salle: Depuis quand un argument lié aux difficultés administratives remplacent une décision politique ou se substitue à la loi, à ce qui est prévu dans les traités ? Et pourtant, c'est ce qui se passe.

3. Situation dans les institutions

3.1. La Commission européenne

En théorie, la Commission dispose de trois langues de travail (français, allemand, anglais) mais dans les faits, les réunions du collège des commissaires, ainsi que les réunions des experts se déroulent communément en anglais et les sites internet sont presque exclusivement en anglais des différentes directions de la Commission européenne.

Les réunions internes à la Commission ont pratiquement et exclusivement lieu en anglais. Il y a des réunions où le directeur général est français, un directeur belge wallon, un autre directeur luxembourgeois : la réunion se tient en anglais, c'est assez ahurissant.

Il est déplorable que l'on fasse état du prétexte qu'il ne s'agit pas d'une obligation légale puisque ce n'est pas mentionné dans le traité comme si au temps des traités, il y avait la possibilité d'internet.

3.2. Les ressources humaines

L'EPSO (European Personnel Selection Office) qui est le service qui organise les concours de recrutement pour les institutions européennes, essaie de faire de l'anglais la seule langue d'examen alors que la Cour de Justice de l'Union Européenne (CJUE) a déjà condamné l'Union Européenne à plusieurs reprises à cet égard.

3.3. Conseil des ministres et Conseil européen

Le multilinguisme est de rigueur pour les réunions officielles mais toutes les réunions préparatoires au Conseil, au niveau des ambassadeurs ou représentants permanents (COREPER) ou de leurs adjoints (ANTICI), où la majorité des décisions sont prises, ont lieu en trois langues ou en deux langues, très souvent, voire une seule langue.

3.4. Parlement Européen

Quelle est la spécificité du Parlement européen ? Le Parlement européen est le seul Parlement supranational au monde qui est élu au suffrage universel direct, ce qui n'est le cas ni pour l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, ni à l'Assemblée de l'ONU, ni celle de l'OTAN.

Les citoyens européens votent. Est-ce qu'on peut dicter à un élu quelle sera la langue qu'il va utiliser ? Non. C'est la raison pour laquelle la séance plénière du Parlement européen impose un multilinguisme intégral et de même dans les réunions de bureau et des principales commissions.

Ce régime est également applicable pour les sessions plénières de l'assemblée commune ACP

(Afrique, Caraïbes, Pacifique) /PE (Parlement européen) ainsi que les plénières paritaires genre ACP, Union européenne, etc. Donc là, il y a un régime complet.

Pour d'autres organes officiels du Parlement, par exemple, les délégations parlementaires, les groupes politiques, est prévu ce qu'on appelle "un code de conduite" du multilinguisme qui a été amendé pour prévoir un multilinguisme intégral maîtrisé - et je mets l'accent sur le terme "maîtrisé", ce qui démontre une nette volonté de contrôler les langues utilisées.

Le régime "linguistique" du Parlement européen vaut également pour le médiateur européen, pour le comité des Régions et le comité économique et social.

3.5. Cours de Justice de l'Union européenne (CJUE)

Les arrêts de la CJUE sont délibérés en français et notifiés dans la ou les langues des parties malgré des pressions significatives pour qu'il en soit autrement.

3.6. Cour des Comptes

L'anglais est depuis deux ans la langue unique de la Cour des Comptes alors que par le passé, les langues de travail étaient le français et l'allemand.

Qu'est-ce que cela signifie ? Aucun pays ne peut nommer son représentant à la Cour des Comptes s'il ne parle pas anglais. On exclut une partie de ces citoyens de façon anti-démocratique, ni plus ni moins.

3.7. Parquet européen

Le Parquet européen qui est installé depuis 2022 a comme seule langue de travail l'anglais décision : langue de travail uniquement l'anglais, alors que cette institution a été créée pour coopérer avec la Cour de Justice qui elle a comme langue le français.

Nous constatons donc que, par des subterfuges administratifs, on limite la disponibilité des langues dans toutes les institutions.

Quelles sont les raisons invoquées pour justifier cette prédominance d'une langue ? Les difficultés et lourdeurs administratives qu'implique le multilinguisme, ainsi que le coût. On prétend que tout le monde, à présent, comprend désormais l'anglais.

Certes, depuis l'Antiquité, existe ce vieux rêve de pouvoir communiquer dans une seule langue, rappelons-nous la Tour de Babel.

Citons également la période de l'Ancienne Grèce où le monde civilisé de l'époque parlait le grec ancien, la période de l'Empire Romain où tout le monde s'exprimait plus ou moins en latin, les

différents essais des linguistes de faire des familles linguistiques pour qu'on puisse se comprendre à l'intérieur de la même famille linguistique.

Donc, c'est un vieux rêve et l'on invoque les difficultés administratives, le fait que tout le monde comprenne l'anglais, bien évidemment, le coût du multilinguisme, le nombre de combinaisons linguistiques, le fait que l'on doive assumer une armée de traducteurs et d'interprètes.

Est-ce que cet argumentaire est vraiment raisonnable ? Quel est le coût du multilinguisme au sein des institutions européennes ? 1% du budget de l'Union, en d'autres termes, un milliard d'euros par an du budget administratif (il ne s'agit pas du budget général), représente 2,2 € par citoyen et par an, soit le coût d'un café. C'est ça le coût du multilinguisme.

4. Pourquoi le multilinguisme?

Certes, le Brexit a diminué de manière significative la part contributive et la pandémie a par ailleurs justifié des dépenses bien légitimes mais il convient de poser le débat de manière rationnelle.

Selon Eurostat, le service officiel de l'Union européenne, 54% des européens affirment pouvoir communiquer bien ou assez bien dans une langue étrangère (supposons que 54% des européens comprennent une autre langue), ce qui laisse l'autre moitié des citoyens pratiquement soit 46 % sans contact avec l'Union européenne.

Évidemment, ce pourcentage varie fortement de pays en pays. Les pays nordiques et les pays baltes ont le plus grand pourcentage d'habitants qui parlent une deuxième langue étrangère suivi par des pays non membres de l'Union (la Norvège, la Suisse, etc.). En Belgique, 21,5% des habitants déclarent ne pas comprendre ou parler une autre langue que leur langue maternelle. En Allemagne, il s'agit de 21,3% ; en Italie 34% ; en France 39,9% ; en Espagne 45,8% ; en Irlande 49,2% pour ne pas parler du Royaume Uni avec 65,4%. Dans les nouveaux pays de l'Union ? En Bulgarie 50,5% ne comprennent pas une autre langue, en Hongrie c'est 57,6% , en Roumanie 64,2% .

Parmi les pays qui ont des velléités d'adhérer et/ou qui sont candidats en Macédoine du Nord 32% ces citoyens ne comprennent pas une autre langue ; en Albanie 59,9% ; en Turquie 81,8%.

Au vu de ces pourcentages, que signifie le combat pour le respect pour le multilinguisme ? Si on ne respecte pas le multilinguisme, cela induira un manque de respect envers les citoyens qui ne maîtrisent pas une langue étrangère, qui deviennent de facto des citoyens de deuxième catégorie.

Ces citoyens, à qui l'Europe ne parle plus leur langue, s'éloignent du projet européen et de l'Europe qui est perçue comme arrogante au profit des partis anti-Européens extrémistes et populistes.

Pour ma part, j'estime qu'il s'agit d'une exclusion organisée d'un colonialisme linguistique qui provoque l'aliénation et l'exclusion d'un grand nombre de citoyens, qui peuvent percevoir l'Union Européenne comme indifférente, voire comme une menace et il peut être assez compréhensible qu'ils témoignent envers elle d'une certaine hostilité qui nourrit malheureusement les populismes.

Le respect de la langue d'un peuple est un élément constitutif de la démocratie. Le manque de respect, c'est un manque de transparence et une dérive autoritaire.

La langue est l'élément identitaire d'un peuple par excellence, et est le dépositaire de l'histoire de chaque peuple, de sa façon d'appréhender le monde, de sa forme de pensée.

La volonté du peuple concernant la langue est très importante. Regardez ce qui se passe aux Etats-Unis où il y avait une seule langue, l'anglais, avec l'arrivée des latinos, au début en Floride et en Californie mais maintenant pratiquement dans tous les Etats, la deuxième langue est d'office l'espagnol parce que cela repose sur une base populaire.

Au contraire, la langue unique équivaut à la pensée unique, propre aux régimes dictatoriaux. Hippocrate disait « Grec est toute personne qui adopte la langue et la culture grecques ». Soulignons donc l'importance de la langue pour se sentir membre d'un pays, et est beaucoup plus qu'un moyen de communication innocent.

La langue véhicule un vecteur d'idées, d'évolutions historiques, de civilisation, c'est un patrimoine culturel et la façon de s'exprimer est le reflet de notre identité.

Prenez une simple phrase « ne marchez pas sur la pelouse ». Les anglais disent en positif « Keep off the grass ». Les allemands disent « Rasen betreten verboten » ils utilisent le terme « interdit » de marcher pour dire la même chose; chaque peuple a sa façon d'exprimer différemment un concept.

En voulant donc imposer artificiellement une langue commune, l'on adopte la langue de l'approximation.

Lors d'un débat, d'un procès, d'une négociation, d'un échange d'idées, celui qui parle sa langue maternelle a plus de facilité pour convaincre et donc gagner.

La langue que nous maîtrisons, nous permet d'exprimer toutes les nuances contrairement aux langues étrangères car quand bien même vous connaissez bien une langue étrangère, il existe toujours des niveaux qui vous manquent : la terminologie technique, économique, juridique, les expressions argotiques, les expressions propres à des situations historiques d'un pays donné, les équivalents de proverbes, d'un dicton, d'une comptine enfantine.

A ce moment de l'histoire où les valeurs européennes ont été rejetées par une majorité d'anglais lors du Brexit, il est étonnant que les organes de l'Union européenne nous offrent sur un plateau d'argent, le chauvinisme linguistique anglo-saxon.

S'agit-il d'un manque de conscience politique, d'un esprit d'un néo colonialisme linguistique, d'un manque d'empathie, d'un mimétisme mal placé, d'un snobisme des soi-disant élites, la langue que les européens parlent, contribue à définir ce qu'ils sont.

Le respect du multilinguisme traduit pourtant un état d'esprit d'ouverture d'un sentiment d'appartenance à l'Union européenne.

Il n'y aura pas de cohésion sociale si on ne respecte pas la façon de s'exprimer des peuples européens.

L'argument fallacieux du coût du multilinguisme est infime devant la richesse qu'il engendre. Tout d'abord, parce que l'argent qu'on dit «économise » si on n'a pas recours au multilinguisme, on l'utilise pour des campagnes publicitaires pour convaincre les citoyens de voter pour des partis démocratiques, alors que le multilinguisme contribue à un meilleur accès, non seulement au droit des citoyens à la solidarité recherchée au travers du dialogue.

interculturel en vue d'une cohésion sociale mais aussi un meilleur accès par exemple aux appels d'offres, qui, en fonction de la langue de rédaction, offrent un accès plus facile aux entreprises qui pratiquent cette langue: la prédominance de l'anglais a donc des conséquences économiques.

Permettez-moi d'aborder l'attractivité des universités. On voit de plus en plus d'universités qui enseignent en anglais quasi exclusivement. Pourquoi ?

Veulent-elles créer des élites qui vont de nouveau être plus loin de ce que le peuple de leur pays représente ?

Les grandes sociétés ne s'imaginent pas vendre un produit sans traduire la brochure dans la langue du pays. Les plateformes telles que Netflix font de même.

L'Europe se tire une balle dans le pied en suivant cette politique myope.

Rappelons-nous cette ex-ministre de l'éducation nationale en France qui a été pendant une courte période présidente de parti en France, qui avait décrété aux universités de développer des filières en anglais.

Il ne suffit pas de nommer un commissaire pour le mode de vie européen comme on vient de le faire, ni d'organiser Erasmus, ni une conférence sur l'avenir de l'Europe si on ne respecte pas le fondement de la démocratie européenne.

Quelle est la solution ? Je ne vais pas prétendre que j'ai la solution miracle. Je ne suis pas Belge mais je suis profondément convaincue que la langue néerlandaise n'est pas l'ennemie du français.

Actuellement, c'est l'anglais qui est en train de mettre dans le bac inutile toutes les autres langues et dès lors tout ce qui peut renforcer les autres langues. C'est la bataille commune. Il est important de comprendre que toutes les langues sont utiles, qu'il faut respecter les langues des peuples européens et que l'anglais n'est pas là pour remplacer toutes les autres langues. C'est cela, la bataille intelligente et j'espère que les députés qui ont organisé aujourd'hui ce colloque pourront mener cette bataille parce qu'effectivement la langue est un enjeu politique.

Le train du tout à l'anglais, surtout pour le monde informatique qui intéresse les plus jeunes, est en vitesse de croisière et nous savons très bien qu'il est très difficile d'arrêter un train qui a déjà une vitesse de croisière. Comme on le sait, il est plus facile de prévenir que de guérir. Je ne vous dirai pas qu'il faut chercher une Greta pour le climat linguistique, je ne vous dirai pas non plus qu'il faudrait organiser des gilets jaunes pour la langue, je dis tout simplement, qu'il faudrait créer un mouvement social qui constituera un levier politique dans chacun des pays de l'Union européenne à l'instar de « GEM » dont je suis membre et dont le président est présent ici, Monsieur Laffineur.

Il faudrait fédérer les États membres qui souhaitent préserver leur langue et leur diversité linguistique pour avoir une majorité d'États au sein de l'Union européenne. Il ne s'agit pas de défendre le français, il s'agit de promouvoir le pluralisme.

Il faut une association des volontaires qui prennent en considération que le danger vient de l'anglicisation car malheureusement je constate l'immense perméabilité du monde culturel francophone à l'anglais lorsque cet anglais n'est pas nécessaire.

Quand il y a eu l'élargissement de l'union Européenne, je me rendais à chaque fois dans le pays qui devait devenir membre pour voir s'il avait formé le nombre suffisant d'interprètes dont on avait besoin.

Je m'adresse aux députés présents en me permettant de leur dire qu'il ne suffit pas que cet objectif soit une volonté politique affichée, il faudrait que cela devienne une priorité politique, Je dis cela à la veille de la présidence belge de l'Union européenne, et je vous demande de vous battre, car l'Europe du 21ème siècle sera multilingue ou sera menacée de dissolution.

Le français, langue de cohésion sociale à Bruxelles? L'anglicisation galopante, un danger ? **par Monsieur Jean Paul NASSAUX, Historien et politologue**

Mon intervention est fondée sur l'article que j'ai publié fin 2022 dans la revue française en ligne « Les cahiers de psychologie politique » sur le recul de la francophonie. Cet article basé sur de nombreux travaux et sources traite du recul de la Francophonie dans l'Union européenne que vient de nous décrire de façon très précise Madame Olga Kosmidou.

Dans le monde scientifique et académique, où là, il y a un réel problème, Madame Kosmidou l'a abordé avec les universités mais ce problème prend des dimensions énormes et notamment au niveau des rankings où il est clair que les universités anglo-saxonnes ont un avantage énorme dans les rankings.

Et, troisième partie de mon article, c'est le cas de Bruxelles. C'est ce sujet-là que je vais traiter aujourd'hui en mentionnant plusieurs réactions à sa publication, ce qui illustre la dimension extrêmement sensible de cette problématique.

Partant du constat que la langue française est aujourd'hui fragilisée à différents niveaux, il ne s'agit pas de contester à l'anglais un rôle mondial de langue véhiculaire, mais, en m'inspirant des travaux du grand linguiste français Louis-Jean Calvet, de défendre un certain nombre d'autres grandes langues pour éviter une domination illimitée de la culture anglo-américaine, laquelle s'accommode de micro culture.

Par ailleurs, pareil régime supporte mal les langues intermédiaires que Louis-Jean Calvet qualifie de super centrale, la langue anglaise étant la langue hyper centrale et dans ces langues hyper centrales, il y a bien sûr le français, l'espagnol, l'hindi, le portugais et d'autres.

Cette utilisation anglo saxonne préfère avoir affaire à une myriade de petites langues de petites cultures plutôt que d'avoir affaire à quelques grandes langues cultures qui sont des points de résistance à sa domination culturelle et, notamment, à l'idéologie néolibérale qui la sous-tend et qui a été grandement favorisée par la position quittant à devenir monopolistique de l'anglo-américain avec la complicité notamment de nombreux Francophones.

Dans la partie de mon article relative au cas de Bruxelles, je commence par rappeler des choses qu'ici vous connaissez bien, l'évolution institutionnelle de la Belgique, la revendication culturelle flamande et l'exigence d'une plus grande autonomie économique wallonne qui ont généré moult compromis politiques et qui se sont traduits par plusieurs réformes de l'Etat.

Cela a débouché sur un fédéralisme d'une extrême complexité avec l'autorité fédérale, des Régions, des Communautés. La volonté flamande d'aller plus loin dans le démantèlement de l'Etat belge est évidemment liée à la disparité de richesses entre la Flandre et les autres entités, Wallonie-Bruxelles et au transfert financier de la Flandre vers les autres entités. Mais cette volonté de démanteler l'Etat belge procède également d'un écart croissant entre les sensibilités flamandes et francophones.

La Flandre, très majoritairement à droite, tend à s'engager résolument dans les modifications structurelles prescrites par le néolibéralisme alors que la Wallonie, plus marquée à gauche, oppose une certaine résistance à une telle évolution.

Le sentiment qui prévaut donc actuellement dans une très large frange de l'opinion flamande est

qu'il est nécessaire de réduire au strict minimum voire de rompre les liens avec une Wallonie qui coûte de l'argent aux contribuables flamands, et qui, en outre, freine les réformes indispensables.

On voit aujourd'hui les difficultés par exemple dans la Vivaldi. l'éclatement de la Belgique effraie par contre les Francophones davantage soudés dans leur attachement au pays pour des raisons historiques, qui redoutent par ailleurs l'appauvrissement que la scission entraînerait pour les populations wallonnes et bruxelloises.

Il existe cependant un obstacle majeur à la séparation de la Belgique, à savoir la destinée de la Région de Bruxelles-Capitale. Comme l'a dit Monsieur Lagasse, hébergeant la capitale pays, cet espace de 171 km² et de plus d'un million d'habitants, pèse 20% du produit intérieur brut belge et jouit d'une notoriété mondiale du fait de son statut de siège d'institution européenne et de l'OTAN.

Il ne faut cependant pas occulter le fait que Bruxelles est aussi une Région qui compte 20% de chômeurs et qu'un habitant sur 4 vit sous le seuil de pauvreté.

Elle est officiellement bilingue. Les deux langues reconnues administrativement y étant le français et le néerlandais comme l'a indiqué Monsieur Lagasse.

Flamande à l'origine, elle est francisée tout au long des 19ème et 20ème siècle et la langue française est aujourd'hui largement dominante.

Dans une étude de 2008, Rudy Janssens qui était professeur à l'université flamande de Bruxelles, tout en soulignant la complexité du paysage linguistique bruxellois, établissait que le français y restait manifestement la lingua franca et que les jeunes d'origine allochtone nés à Bruxelles se tournaient de plus en plus vers le français au sein de leur famille. Diverses statistiques viennent corroborer ce constat.

Ainsi en 2011, la réponse à une question parlementaire établissait que 93,76% des demandes d'immatriculation des véhicules et 91% des factures de téléphone de ce qui était encore Belgacom à l'époque l'opérateur public de téléphonie, se faisait en français.

Deux démographes André Lambert et Louis Liétart ont évalué à 66,5% la population belge vraiment francophone à Bruxelles sur la base d'une extrapolation des données de l'Institut National des Statistiques recoupées avec des informations telles que les déclarations fiscales, le pourcentage des votes, les actes de naissance et les chiffres disponibles dans les administrations communales.

Des voix s'élèvent bien sûr pour relativiser ces chiffres en jouant notamment sur la distinction entre langue véhiculaire et langue maternelle.

Mais comme je l'avais écrit dans un article, il y a un certain nombre d'années, à la revue belge Politique, les faits sont têtus et si on appliquait le même type de réserve entre différence langue véhiculaire et langue maternelle, une grande cité comme Londres ne devrait plus être considérée comme une ville anglophone.

Il n'en reste pas moins que les Flamands n'ont jamais vraiment accepté la francisation de Bruxelles et qu'il leur paraît très périlleux d'envisager une sécession unilatérale de la Flandre par rapport à la Belgique, scénario qui leur ferait perdre toute emprise sur la capitale.

De là, vient la stratégie développée par leurs partis les plus puissants de présenter le confédéralisme comme solution au problème communautaire belge: il s'agirait de maintenir formellement un état dont la quasi-totalité des compétences auraient été transférées aux entités fédérées et qui deviendrait de ce fait une coquille vide.

Dès lors, la Flandre serait libre de mener sa propre politique socio-économique sans devoir tenir compte du point de vue des Francophones et échapperait au devoir de solidarité avec la Wallonie.

Dans ce schéma, la Belgique gardant une existence officielle, Bruxelles n'aurait qu'une autonomie limitée et, en tant que capitale, relèverait des deux grandes parties du pays, la Flandre et la Wallonie.

La Flandre conserverait ainsi sa vitrine bruxelloise et compte tenu de son poids économique, pourrait y investir davantage de moyens que sa partenaire s'assurant de la sorte une position de force.

On pourrait donc en forçant à peine le trait, résumer le projet confédéraliste flamand de la façon suivante : de l'art de scinder la Belgique sans perdre Bruxelles.

Si l'on en est pas encore là, on remarquera la volonté de privilégier le lien entre Bruxelles et la Flandre au sein des cercles patronaux bruxellois, lesquels n'entendent bien évidemment pas s'embarrasser d'une quelconque préoccupation francophone.

De telles conditions rendent la situation de la minorité flamande de Bruxelles assez délicate, bénéficiant de toute une batterie de protection qui lui garantit une participation effective dans les instances régionales bruxelloises. Cette minorité se démarque globalement non sans courage de la visée hégémonique de la Flandre sur Bruxelles et on sent que les Flamands de Bruxelles prennent plus leur distance par rapport à la mère Flandre, prenons certains dossiers récents comme le survol de Bruxelles.

La minorité flamande de Bruxelles adhère à un projet bruxellois, et se prononce pour un dépassement des clivages communautaires, mais reste cependant très sourcilleuse quant au respect des contraintes linguistiques imposées aux bruxellois et son insistance répétée à mettre

l'accent sur la multiculturalité bruxelloise qui peut être comprise comme une façon de minimiser le caractère francophone de Bruxelles.

Elle y voit, en effet, un moyen de se dégager d'un rapport linguistique où le néerlandais se trouve en position de faiblesse face au français, et se montre favorable à utiliser davantage l'anglais et à ce que l'anglais prenne une place de plus en plus importante à Bruxelles. Est-ce pour autant le meilleur choix dans la perspective de la défense de leur propre langue. Certains intellectuels flamands n'en sont pas vraiment convaincus. Ainsi l'écrivain néerlandophone Geert Van Istendael considère, je cite, le français a été et demeure une langue mondiale et constitue un contrepoids bienvenu à l'impérialisme brutal de l'anglais que nous connaissons aussi.

On peut se demander à cet égard si leur vigilance sans relâche par rapport au français n'a pas empêché les Néerlandophones de prendre suffisamment la mesure de la menace que faisait désormais peser l'anglais sur le rayonnement de leur propre langue.

Des réactions se font jour cependant et c'est ainsi récemment que le ministre de l'éducation flamande a refusé que les études d'ingénieur civil en Flandre se fassent uniquement en anglais.

Précédemment, l'ancien recteur de la KUL, Rik Torfs, déclarait au journal La Libre Belgique le 25 février 2015, je le cite, *“ il faut protéger le néerlandais comme langue universitaire au niveau de l'Europe et de la planète, il ne faut surtout pas trop vite conclure qu'on va au tout à l'anglais de manière définitive, il faut tout mettre en oeuvre pour protéger le néerlandais aussi comme langue scientifique et en parfaite cohésion avec nos voisins ”*.

Parallèlement, on assiste à une forme de renoncement francophone à Bruxelles. Comme nous l'avons déjà indiqué, les milieux économiques qui se sont naturellement convertis à l'anglais, n'éprouvent aucun état d'âme à ce sujet.

Signalons que la Chambre de Commerce de Bruxelles et l'Union des Entreprises de Bruxelles ont fusionné en une seule association dénommée aujourd'hui BECI (Brussels Enterprise Commerce and Industry).

On peut aussi situer un tournant politique lors du changement de ministre président à la Région de Bruxelles Capitale, Rudi Vervoort, socialiste succédant à un autre socialiste Charles Picqué, le 7 mai 2013.

Suite à cela, le gouvernement régional a rebaptisé une série d'organismes publics d'un nom anglais aux dépens de leur double appellation française et néerlandaise. La société de développement régional de Bruxelles, SDRB, est ainsi devenu « Citydev Brussels », l'agence bruxelloise pour l'entreprise « Hub Brussels », le port de Bruxelles « Port of Brussels », je cite le service public régional Bruxelles en matière de fonction publique « Talent Brussels », le bureau bruxellois de la planification « Perspective Brussels ».

Il existe ainsi une sorte d'empressement excessif à se dédouaner de tout soupçon d'arrogance et à donner à tout prix les gages d'ouverture.

On se garde encore bien du côté francophone, d'afficher une francophonie trop prononcée que l'on estime blessante à l'égard des Flamands, pensant aller à contre-courant de l'avenir international de Bruxelles.

L'existence de la Fédération Wallonie-Bruxelles, institution qui regroupe les Francophones de Bruxelles et de Wallonie et qui exerce principalement des compétences en matière d'enseignement et de culture, est de plus en plus remise en cause.

Lors de la première décennie de ce siècle, un nouveau mouvement bruxellois s'est développé, qui entend incarner une sensibilité proprement bruxelloise, après eux, en mettant l'accent sur le plurilinguisme, et qui donne se démarquer d'une vision de Bruxelles comme ville francophone. Le projet en lui-même ne manque pas d'intérêt sur certains points, mais apparaît, à notre sens, bien trop déséquilibré aux dépens de la francophonie.

Il existe aussi des prises de positions qui vont dans l'autre sens tel le manifeste de la Ligue francophone et wallonne dans la Région de Bruxelles qui réaffirme l'appartenance de la Capitale à la francophonie et qui prône une union étroite avec la Wallonie.

On notera cependant que le succès de ce type d'initiative demeure actuellement très mitigé et n'est pas comparable à l'écho énorme qu'a rencontré le nouveau mouvement bruxellois. Personne ne niera la nécessité d'une cohabitation harmonieuse et mutuellement enrichissante de différentes cultures à Bruxelles.

Dans ce cadre, une francophonie assumée ne doit pas être ressentie comme menaçante ou dédaigneuse envers une culture flamande qui s'épanouit aujourd'hui pleinement. Il se fait que la langue française est la plus parlée à Bruxelles, et a donc naturellement vocation à consolider le lien social.

Son reflux forcé ou consenti ne serait pas sans danger pour la cohésion sociale de la Région et y accentuerait la standardisation culturelle.

Je voudrais terminer sur un point et à propos d'un personnage. En annexe de son rapport sur la francophonie et la francophilie remis en août 2014, le conseiller du Président de la République Française François Hollande, Jacques Attali, dressait une liste de ce qu'il appelait «*des francophilophones*», c'est à dire de personnalités appartenant à une autre culture mais qui ont appris le français et admirent et défendent la langue de Molière. On y trouve, originaires de tous les continents, des chefs d'états, de Gouvernement, des représentants d'organisations internationales, des actuels et anciens ministres, des dirigeants en entreprise, des financiers, des journalistes.

Mais la langue française compte aussi des adversaires déterminés en Belgique. Ainsi, Dominique Nogues, écrivain français a rapporté la façon dont certains flamands avaient, précédemment, porté préjudice à l'usage du français au sein des institutions européennes.

Nous signalerons également le rôle du philosophe et économiste belge, Philippe Van Parijs, qui s'emploie depuis des années à miner les positions de la langue française. Se réjouissant de la domination écrasante, c'est son terme, de l'anglais au niveau des institutions européennes, ce professeur émérite de l'Université Catholique de Louvain appelle à une généralisation de l'emploi de l'anglais dans des contextes de plus en plus nombreux de la vie bruxelloise. En matière universitaire, il prône l'anglicisation des masters, de la production scientifique et des formations de très haut niveau, et emporté par son élan, il prophétise pour le français un sort analogue à celui du grec ancien, qui, dit-il, s'est écrasé comme seule langue maternelle de son territoire d'origine.

Soulignons que le 26 septembre 2020, un conseil pour le multilinguisme à Bruxelles a été créé par le gouvernement bruxellois, à la présidence duquel a été désigné Philippe Van Parijs, sans que cette nomination ne suscite de réaction significative dans les rangs politiques francophones bruxellois.

La publication de cet article dans les Cahiers de psychologie politique, a suscité l'intérêt du journal La Libre Belgique qui a publié le 8 février 2023 un long article intitulé "*le Français menacé par l'anglais à Bruxelles ? une forme de renoncement francophone*". Cela a entraîné plusieurs réactions d'abord du côté néerlandophone. Dès le 9 février, le média flamand de Bruxelles « Bruzz » publiait un article où il mettait en exergue le fait que j'avais écrit que les Flamands de Bruxelles accueillait plutôt favorablement l'anglais dans la Région de Bruxelles Capitale .

J'ai réagi à cet article en signalant que mon article n'était pas dirigé contre la présence de la langue néerlandaise à Bruxelles et que d'éminentes personnalités flamandes telles que Geert Van Istendael l'ancien recteur de la KUL , avaient fait état d'une menace de l'anglais pour la langue néerlandaise.

Très correctement, le journal s'est excusé de s'être uniquement basé sur l'article de La Libre et ne pas l'avoir lu l'intégralité de ma publication et j'ai fait part de ma réaction suite à une prise de position du ministre Sven Gatz qui disait que toutes les langues avaient leur place à Bruxelles.

D'autres réactions plus agressives ont suivi notamment celles de Lukas Vander Taelen dans De Standaard ainsi qu'un article dans le magazine nationaliste flamand Doorbraak.

Une réaction francophone intéressante est venue le 10 février de l'animateur du site Brussels Futur, Yvan Vandenberg, pourtant proche de la mouvance de ce que j'ai appelé le nouveau mouvement bruxellois qui prône le multilinguisme à Bruxelles, qui était à l'époque très proche de Philippe Van Parijs.

Yvan Vandenberghe écrit néanmoins, et cela m'a surpris « (...) *ce serait pour ne favoriser ni les néerlandophones, ni les Francophones qu'on assiste à un recours à l'anglais de plus en plus systématique et discutable, cette attitude élitiste néglige manifestement toute une partie de la population qui ne maîtrise pas l'anglais n'en déplaît à tous les Good Move, Be Brussels, ...et autre communication in English dont Kanal le musée tente de se justifier.* »

Dans son numéro 406, le magazine du GERFA Diagnostique a publié sous la plume de Jean-François Goose, intitulé « *Anglicisation de Bruxelles, une forme de renoncement francophone* » une recension assez fidèle de mon article.

Mon article n'était pas dirigé contre la langue néerlandaise et des personnalités comme Geert Van Istendael m'ont clairement dit que le français peut être un allié devant l'impérialisme brutal de l'anglais, et je pense aussi que certains flamands se trompent à continuer de voir dans le français une menace, alors que c'est l'anglais qui doit être considéré comme une menace.

Donc effectivement, je pense qu'à Bruxelles, il faut être plus ou moins lié pour défendre nos deux langues et je regrette cette anglicisation de tous les organismes publics bruxellois, enfin pas de tous mais de beaucoup, au lieu des appellations des deux langues nationales.

C'est dans ce contexte que les parlementaires Jonathan de Patoul et Christophe Magdalijs m'ont invité à ce colloque.

Je les en remercie parce que mon objectif dans ma rédaction de cet article était en décrivant une situation délicate de la langue française, d'insister en faveur d'un certain volontarisme politique dans la défense de la langue française.

Débat et interventions :

Jean-Luc Laffineur, président de GEM (Gouvernance Européenne Multilingue) :

Je suis avocat mais je suis venu ici en qualité de Président de GEM, que madame Kosmidou a mentionné tout à l'heure, qui est une association dont l'objectif est de promouvoir le multilinguisme dans les institutions européennes et qui signifie pour une gouvernance européenne multilingue

Pourquoi je m'exprime? Tout d'abord je voudrais remercier Madame Kosmidou de m'avoir invité à ce colloque très intéressant.

Et deuxièmement, parce que notre objectif est de promouvoir le multilinguisme dans les institutions de l'Union Européenne et leur environnement, et nous y sommes ici à Bruxelles.

Je pense que le destin du multilinguisme dans les institutions de l'Union européenne dépend en

partie du destin du multilinguisme à Bruxelles et en Belgique.

C'est nécessaire de comprendre cela et je suis ici pour essayer de créer ce lien, nous avons évidemment des Belges dans notre association mais nous aimerions vraiment en avoir davantage.

Il est essentiel que nous agissions concrètement, que nous fassions du lobbying parce que je pense que l'un des grands problèmes du multilinguisme, c'est qu'il s'agit d'une thématique qui n'est pas comprise.

Après ces remarques préliminaires, je voudrais donner quelques exemples qui viennent appuyer l'exposé de Madame Kosmidou, qui vont vous faire comprendre qu'il y a véritablement un combat à mener.

D'abord, je précise que toutes les langues de l'Union Européenne sont concernées.

Le gouvernement italien a déposé un projet de loi qui vise à interdire l'usage de mots de vocabulaire étranger (ce qui inclut l'anglais) dans la fonction publique et a chargé son Ministre de la Culture d'instituer une commission pour veiller à l'usage correct de la langue italienne. Connaissant bien le problème, je peux vous dire que l'italien est encore plus menacé que le français.

Le gouvernement italien est également le seul gouvernement, avec le gouvernement grec, à s'être joint à la France dans le recours que la France vient d'intenter devant la CJUE contre les offres d'emploi de l'EPSO qui sont rédigées exclusivement en anglais.

C'est la première fois dans toute l'histoire de l'Union Européenne que les institutions européennes ont publié un avis de concours en anglais et il aurait été souhaitable que d'autres pays se joignent à ce recours, et cela n'a pas été malheureusement le cas.

Le problème est politique, il est social, Madame Kosmidou l'a bien expliqué.

Il est aussi philosophique parce que finalement, il est nécessaire pour penser un projet politique de s'appuyer sur des raisonnements et des pensées philosophiques. Dès lors que vous avez des dirigeants politiques qui ne sont plus aptes à penser dans leur propre langue, parce qu'ils doivent évoluer dans une langue qui n'est pas la leur, le projet ne devient plus politique, il devient administratif, technocratique et donc en fin de compte antidémocratique.

Et cela peut conduire à des violences très fortes car l'hégémonie linguistique peut conduire à des guerres. Nous avons l'exemple du Cameroun où à l'inverse, c'est le français qui domine à 75%. Les débats dans les assemblées en général ont lieu en français.

Une loi a été adoptée récemment, qui n'a pas été traduite immédiatement en anglais : les avocats

anglophones ne disposaient pas de cette loi pour pouvoir plaider et cela a causé des troubles politiques graves et cela a contribué à l'instabilité politique qui existe actuellement dans ce pays d'Afrique.

Second exemple: sans vouloir faire de polémique car je ne suis absolument pas pour l'invasion de l'Ukraine, mais il n'empêche qu'il y a une réalité, c'est que l'Ukraine a adopté ces dernières années une loi de dérussification qui interdit l'usage du russe sur la place publique et qui explicitement autorise l'anglais, et il faut pouvoir comprendre à tout le moins la frustration des russophones.

Autre exemple: les appels d'offres. Nous avons été en contact avec une représentante de l'ambassade espagnole qui nous a dit que son gouvernement a protesté contre un appel d'offre de la Commission Européenne pour un projet au Mexique, lequel stipulait que l'ensemble du cahier des charges devait être rédigé en anglais alors que le Mexique est un pays hispanophone.

Les Francophones doivent s'allier avec les autres langues les plus parlées dans l'Union Européenne. Si on ajoute l'italien, le français, l'allemand, l'espagnol, nous arrivons à 65% des citoyens de l'Union Européen, et avec le polonais, nous avons 72% des citoyens européens qui parlent une de ces six langues.

Alors, je veux en terminer avec deux éléments concrets.

Le premier, c'est un anglais de mauvaise qualité qui est utilisé. Si vous avez une politique qui ne se fonde pas sur des pensées philosophiques, le projet démocratique s'érode.

Le deuxième argument concerne le fait que l'anglicisation ne touche pas que l'Europe, elle touche le monde entier.

L'anglais n'est pas un élément constitutif de l'identité européenne, il faut pouvoir le dire.

Fabienne Reuter, Ancienne déléguée générale de Wallonie-Bruxelles à Paris

Je voudrais vous remercier beaucoup pour l'initiative qui est prise aujourd'hui et qui devrait être suivie de bien d'autres avec effectivement, un focus sur les solutions et les aspects concrets qui ont été soulignés.

Je voudrais remercier chaleureusement nos deux intervenants qui ont été extrêmement clairs, précis et factuels et qui nous ont montré à quel point nous n'avions pas tort d'être alarmés sans pour autant qu'ils aient été alarmistes.

La réalité des données qui nous ont été communiquées, doit nous faire réagir.

J'ai suivi les dossiers francophonie depuis des décennies, et je suis particulièrement sensible à

cet aspect parce que le multilinguisme, la diversité linguistique c'est aussi la diversité culturelle, il ne faut jamais l'oublier. Les intervenants l'ont bien rappelé, derrière les langues, il y a les cultures et c'est essentiel.

Ce qui m'indigne, c'est l'indifférence, le désintérêt, l'inconscience des Francophones eux-mêmes dans ce pays, que je veux vraiment dénoncer. Je parlerais même de complicité francophone.

Est-ce effectivement un snobisme d'une élite où trouver cela ringard, qui est ainsi compris chez les jeunes - et je trouve très bien le fait d'apprendre plusieurs langues - mais quelque part, le fait de leur rappeler qu'ils sont peut-être en train de scier un peu la branche sur laquelle ils sont assis serait salutaire, même si ils ont envie que les barrières tombent, que les frontières tombent.

Je ne suis installée à Bruxelles que depuis un an, depuis ma retraite et je suis choquée. Je vois dans les restaurants que de plus en plus de cartes sont uniquement en anglais. C'est quand même incroyable. Et lorsque vous le signalez très gentiment au gérant ou aux serveurs, ils ne voient pas le problème .

Je fréquente un club de sport très sympathique, vous êtes dans un cours de yoga, avec 15 personnes, une personne ou deux ne parle pas le français ou ne le parle pas bien, le cours va entièrement se faire en anglais.

Vous êtes dans une réunion, avec 15 personnes qui parlent français sauf une, on ne va même pas hésiter, c'est la même chose.

Permettez-moi de vous parler du Québec et j'ai justement de la famille québécoise actuellement à Bruxelles.

Les Québécois eux, parviennent à régler leurs problèmes et à surmonter cet obstacle malgré les arguments invoqués du commerce (et l'anglais est la langue par excellence du commerce). Pourquoi pas nous ?

Sur le plan international, et je ne parle même pas de la dimension politique, je suis désolée de dire que la régression de la France est quand même assez regrettable.

J'ai vécu un grande partie de ma vie là et je suis certainement une de celle qui le regrette, et pour la langue et pour le pays, mais je constate les pays africains qui étaient quand même le vrai réservoir de la langue française, sont de plus en plus dans une position d'hostilité par rapport à la France jusqu'à recevoir le Président de la République et l'accueillir en anglais.

Cette position désormais fragile de la France a des conséquences sur le plan de l'action de la Francophonie.

A l'instar de Madame Kosmidou, et je m'excuse d'utiliser ce terme guerrier car il existe trop de passivité, il s'agit de réussir le combat pour le multilinguisme et derrière le multilinguisme, le respect de la diversité culturelle, pour pouvoir progresser.

Comme solution, il faut trouver un moyen de mobiliser les jeunes parce que cela repose sur eux. Pour qu'une langue soit utilisée, il faut qu'elle soit utile.

Nous sommes toutes et tous dans cette salle particulièrement sensibles au développement de l'intelligence artificielle.

Si la langue française n'est pas dans le numérique, elle n'existera plus, elle deviendra à l'instar du latin une langue morte: parce que c'est le quotidien de notre jeunesse qui sont constamment sur les applications. Si on perd cette présence-là, la langue française reculera irrémédiablement.

Alors effectivement, je crois que la volonté politique est indispensable même si je suis convaincu, comme l'a fort justement indiqué Madame Kosmidou, qu'elle ne suffira pas. Cela doit être une priorité politique accompagnée d'une stratégie politique.

Le ministre-président de la Fédération Wallonie-Bruxelles a comme projet, en vue de la présidence belge de l'Union Européenne, d'élaborer un plan stratégique destiné à soutenir la langue française et le multilinguisme.

On doit faire passer des messages extrêmement mobilisateurs pour mettre la pression sur le politique car il faut accorder à cette question la place qu'elle mérite.

Conclusion par Jonathan de Patoul, député bruxellois

Comment m'est venue l'idée un petit peu de lancer ce colloque ? C'était pendant la Covid, moi, j'habite à Woluwe-Saint-Pierre, près de Stockel, c'est un lieu un peu commerçant. Toutes les affiches de prévention pour la Covid, ou les instructions étaient en anglais.

Et je me suis posé la question, j'avais d'ailleurs d'autres habitants qui m'avaient fait la remarque aussi et me dire finalement, qui comprend ou qui ne comprend pas plutôt ?

J'interviens régulièrement ici au Parlement sur cette question de l'utilisation du français ou du néerlandais à Bruxelles.

Sur cette non utilisation de l'anglais, et je dois vous avouer que j'ai souvent l'impression de prêcher un peu dans le vide ou d'avoir l'air un peu ringard par rapport à cette question, lorsque j'échange en tant que jeune député, avec les personnes de ma génération, ils ne comprennent pas les réels enjeux qui se cachent derrière cette utilisation des langues ici à Bruxelles et ailleurs.

Je suis très content d'avoir entendu l'ensemble des réactions du débat qui a eu lieu ici ce soir parce que cela me donne envie de continuer à me battre sur ce sujet et à porter cette question au niveau politique.

Je voudrais vous citer simplement Michel Bricks qui est Directeur de Recherches à l'Unamur, qui a écrit, propos qui m'ont fort interpellé *« l'usage que l'on fait d'une langue touche aussi à la question du pouvoir et aussi à celle des représentations mentales, adopter une langue, c'est adopter une certaine façon de penser et de voir la réalité. Aujourd'hui, le règne politique et culturel des Etats-Unis passe par la domination de la langue anglaise dans le monde entier »*.

Il existe actuellement environ 7000 langues au niveau mondial et d'après certaines études, d'ici la fin du, on aura une perte de 50% de ces langues, 3.500 langues vont disparaître.

Cela pose de manière grave la question de la protection de la biodiversité linguistique et culturelle et donc de la pensée et du raisonnement.

Il est vrai qu'aujourd'hui, à l'heure du dérèglement climatique qui est probablement un des enjeux majeurs qu'on devra affronter, on parle beaucoup de la perte de la biodiversité, on devrait aussi beaucoup parler de cette perte de biodiversité linguistique et culturelle qui pour moi, est aussi un enjeu majeur.

Certes, et vous l'avez dit dans vos interventions, il faut encourager l'apprentissage des langues que ce soit l'anglais, mais aussi l'espagnol, le chinois, l'arabe, car cela représente un intérêt professionnel qui est évidemment évident.

Mais je crois très sincèrement mais qu'il ne faut pas tomber dans un excès de naïveté en conférant avec une langue, l'anglais en l'occurrence, un rôle d'ouverture au monde puisqu'en fait, quand on y réfléchit un petit peu, le globish, il révèle en réalité, davantage de la fermeture de l'uniformisation et finalement d'un appauvrissement.

C'est vrai qu'un peu partout à Bruxelles, il y a une tentation d'utiliser l'anglais au détriment du français et du néerlandais.

Mon opinion politique, notre opinion politique au niveau de mon groupe parlementaire, est la suivante: les contraintes du bilinguisme ne peuvent pas justifier l'effacement des appellations langues anglaise : française ? et néerlandaise au profit de l'anglais et en fait au détriment d'une certaine diversité culturelle qui est une valeur commune à tous les bruxellois et à toutes les bruxelloises.

Et donc pour moi, c'est fondamental, on doit effectivement continuer à se battre sur ce sujet et je suis tout à fait ouvert aux échanges et reste à votre disposition pour en discuter.

Christophe Magdalijs, député bruxellois

Mesdames; Messieurs,

Le colloque avait plus que sa raison d'être et saluons les initiatives prises pour le concrétiser. Il est toujours bon de se retrouver entre défenseurs du français à Bruxelles et d'y rallier celles et ceux qui ont conscience des dangers que l'anglicisation de Bruxelles fait courir à notre richesse et à notre diversité culturelle.

Ce colloque ne peut être sans lendemain et nécessite que soit développée une stratégie de lutte contre l'anglicisation (globishisation) de Bruxelles. Une stratégie prioritaire bénéficiant de moyens conséquents pour faire face au rouleau compresseur de la mondialisation et de l'internationalisation aveugle de Bruxelles. Ce n'est pas être conservateur que valoriser son patrimoine culturel et linguistique (y compris flamand), prendre conscience que le français est précieux en tant que langue véhiculaire pour affermir notre cohésion sociale et favoriser l'insertion socioprofessionnelle de chacun, renvoyer l'anglais ou plutôt le globish au statut subalterne qui lui revient d'occuper dans une ville au statut international. Un statut subalterne qui ne revient pas à ignorer l'anglais et l'importance qu'il y a à favoriser son apprentissage pour faire des Bruxellois des citoyens du monde.

J'espère que personne n'est dupe des enjeux en présence et qui mêlent:

- La stratégie cynique d'affaiblissement du français par la Flandre et les Flamands de Bruxelles en vue d'un large rééquilibrage politico-linguistique à Bruxelles avant de poursuivre l'intégration socio-économique de notre agglomération en Flandre. Les contraintes territoriales et administratives voulues par la Flandre n'ont que cela pour visées. Et d'ajouter que ceux qui veulent voir une fracture entre la mère Flandre et les Flamands de Bruxelles sont au mieux aveugles, au pire complices de cette stratégie. La seule raison qui poussent les Flamands de Bruxelles à entretenir quelques spécificités à l'égard de la Flandre est d'entretenir le statut enviable dont ils bénéficient en Flandre (Louis Tobback en parlait à merveille) et par la grâce des institutions bruxelloises. Ce jeu des quelques différences entre Flamands du Nord et du Centre sert également à duper les Bruxellois en les éloignant de la Wallonie.
- Le pédantisme qui caractérise certains Bruxellois multilingues, souvent néerlandophones, parfois politiques, qui rêvent de façonner Bruxelles à leur image suivant une approche anglo-saxonne de la vie en communauté ou, devrais-je plutôt écrire, de la vie entre communautés. Pascal Smet ou Sven Gatz, acquis à l'idée d'internationaliser pour flamandiser, sont aussi ces « provinciaux » qui rêvent grand et se voient grands. L'histoire de la grenouille qui se veut bœuf se répéterait-elle à l'infini? Quoi qu'il en soit, « Brussels, smart & international city » est un projet élitiste. On peut avoir de l'ambition pour Bruxelles sans se vautrer dans une telle vision étriquée de Bruxelles.

- La vision de Bruxelles, partagée par de nombreux expatriés, est celle d'une ville carrefour, simple instrument au service des centres de décisions installés à Bruxelles, du lobbying qui les accompagne et du business international. Bruxelles est cette ville objet qui doit répondre à leurs desiderata comme en atteste ce fameux manifeste du Bruxellois international » qui revendique en effet l'anglais comme 3e langue administrative. Cette exigence s'en réfère à l'accessibilité des services publics pour tous. L'adjectif «inclusif» nous sera servi ici comme ailleurs mais cette démarche dissimule mal le peu d'entrain ou le refus d'apprendre une des deux langues officielles. Ce manifeste, qui utilise la participation citoyenne pour éteindre la contradiction, illustre à merveille cette idée de Bruxelles ville-objet dont on fait usage. Pour ceux-là, pourquoi apprendre le français alors que le globish doit ouvrir toutes les portes du monde, certainement celles d'une ville qui se réclame internationale? Je vous rappelle que ce sont ces personnes que vous voulez amener aux urnes régionales. Absurde et sans fondement. Pour vivre dans ma commune, les expatriés qui s'installent véritablement à Bruxelles parlent un français tout à fait suffisant. Les expatriés aiment d'ores et déjà Bruxelles pour ce qu'elle est : une ville à taille humaine où il fait bon vivre, singulièrement dans les quartiers que les expatriés ont choisi d'investir. L'anglais, langue administrative à Bruxelles, est un renoncement à être soi-même.

Ces trois éléments suffisent à comprendre que l'internationalisation et anglicisation de Bruxelles se fait au détriment des Bruxellois. Ceux qui annoncent les chiffres économiques pour justifier toujours plus de présence internationale à Bruxelles sont politiciens et non économistes. Certes le PIB bruxellois est gavé par les retombées économiques de la présence internationale mais cette présence manque singulièrement de retombées collatérales sur le revenu des ménages ou sur l'alimentation de nos budgets publics destinés à lutter contre les pathologies urbaines auxquelles nous sommes confrontés. Il s'agit de trouver le juste équilibre qui n'est pas, au plan culturel, de procéder à un effacement graduel du français au profit d'un anglais international confondant de pauvreté. On se référera à l'intervention de Madame Kosmidou pour s'en convaincre. Que les expatriés apprennent le français est aussi de leur intérêt.

Le Gouvernement est responsable du recours de plus en plus large à l'anglais au détriment du français et du néerlandais. La partie multilinguisme de l'accord de gouvernement est aberrante et associe multilinguisme et identité bruxelloise dans un même mouvement. Le projet n'est pas d'améliorer l'apprentissage des langues par les Bruxellois, ce qui est louable, mais bien de revisiter ce qu'est être bruxellois en plaçant le français sur un même pied que les autres langues utilisées à Bruxelles. Ce projet doit être combattu parce que nous sommes francophones mais aussi parce que la prédominance du français à Bruxelles est un atout déterminant pour faire face aux défis sociaux que nous rencontrons. A cet égard, le français doit jouir d'un statut particulier pour le rôle cardinal qu'il joue dans la consolidation de notre cohésion sociale. Il nous faut aussi disposer d'un outil public performant à l'image de l'Office québécois de la langue française. Nous devons configurer nos outils à la mesure des défis que nous pose l'internationalisation/anglicisation de Bruxelles. C'est cela ou céder au diktat de la "globishisation".

CONCLUSION DU CEG : POUR UNE ÉCOLOGIE DE LA LANGUE

Pour sa conclusion, le CEG ne peut que souscrire à celle des deux députés bruxellois. Mais, aussi paradoxal que cela puisse paraître, il est obligé de renvoyer la balle au monde politique. Car la mise en œuvre de ces conclusions est de son ressort.

On peut y ajouter les médias, qui ont un rôle capital dans les dérives constatées ; tout particulièrement la RTBF, organisme public de la Fédération Wallonie-Bruxelles, qui a une mission culturelle à remplir.

En France, mais surtout au Québec, c'est par des actes législatifs et par des débats parlementaires que le politique a sensibilisé la société civile.

De même que la protection des consommateurs et celle de l'environnement ne se sont pas faites toutes seules, par les seules lois du marché, une intervention de l'autorité publique se justifie et même s'impose.

La défense du patrimoine culturel et linguistique français n'est pas plus réactionnaire que celles du patrimoine naturel, architectural ou historique. Tout comme ces dernières, elle suppose une action régulatrice des pouvoirs publics, mais aussi une prise de conscience et un engagement militant des citoyens. C'est ce à quoi le Centre d'études Jacques Georquin, dans sa mission d'éducation permanente, a tenté de faire par la co-organisation de ce colloque, la rédaction et la diffusion de la présente note d'analyse.